

LA LUCARNE

VOLUME V No. 3

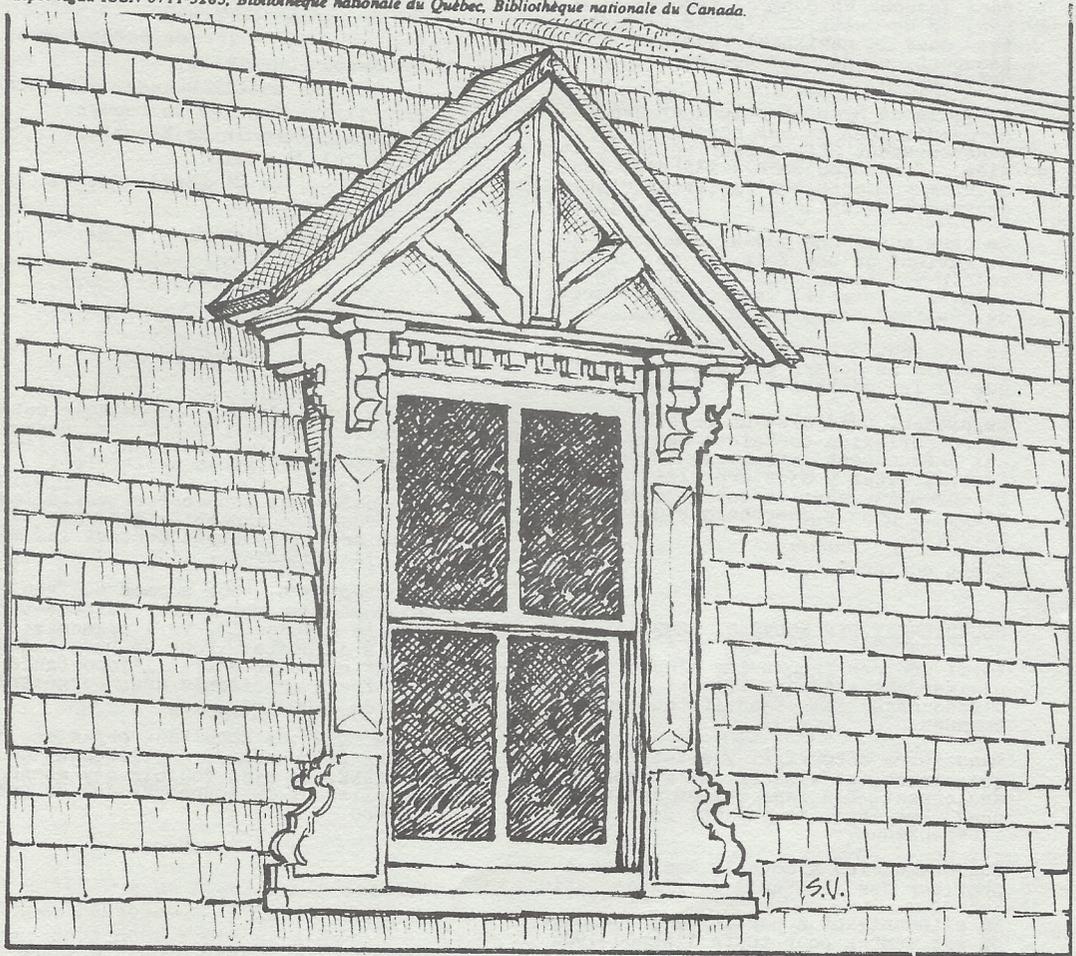
automne 1985

La revue trimestrielle de l'APMAQ

(ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC)

association à but non-lucratif fondée en 1980.

dépôt légal: ISSN 0711-3285, Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.



Une lucarne de la Maison Chénier, siège social de l'association
à St-Eustache

Le mot du début:



Chers membres,

Nous allons bientôt célébrer, dans la joie, le 5-e anniversaire (déjà!) de notre association. Ce numéro de LA LUCARNE vous convoque à y participer.

Un Comité d'organisation local a travaillé avec dynamisme et ferveur pour vous assurer un congrès mémorable, à la hauteur de celui de l'année dernière, tenu dans le ravissant cadre de Beauport, et de ceux des années précédentes.

La Ville de Saint-Eustache et des commanditaires locaux nous ont généreusement offert leur appui et leur aide. Comme toujours à l'APMAQ, les membres présents bénéficieront d'un programme exceptionnel à frais minimes.

Ce sera aussi une occasion unique, qui ne revient qu'une fois par an, de faire valoir vos idées, vos besoins. De trouver, ensemble, les moyens concrets de réaliser nos projets communs.

Ce qui veut dire qu'une Assemblée générale ne jouera pleinement son rôle que si les membres s'y préparent.

Le présent numéro de LA LUCARNE soumet à votre réflexion certaines des questions qui préoccupent actuellement votre Conseil. Vous y ajouterez les vôtres. Et ensemble, dans un esprit d'amitié et d'appui, nous y chercherons des réponses.

C'est convenu?

RECRUTEMENT DES NOUVEAUX MEMBRES

Voici une des façons les plus efficaces d'aider votre Association et d'encourager les objectifs qui nous sont communs.

Dans votre entourage, y a-t-il des gens qui aimeraient visiter des maisons anciennes? Des gens qui en restaurent une? Des artisans qui ont de l'expérience?

Encouragez-les à devenir membre et à profiter des avantages de l'Association.

En s'inscrivant à partir de maintenant, on est membre pour toute l'année 1986 également. Une aubaine.

Le feuillet d'inscription se trouve à l'arrière de LA LUCARNE.

NOUS SALUONS LES NOUVEAUX MEMBRES!

C'est avec plaisir que nous avons accueilli, depuis la dernière livraison de la LUCARNE:

M. Adrien Boulanger de Saint-Pierre,
Mme Geneviève Jost de Saint-Eustache,
M. Jean-Yves Boily de Sainte-Julie,
M. Robert Paradis de Montréal,
Mme Huguette Servant-Séguin

de Rigaud,
Mme Claire Binet de Beauport,
M. Germain Beaugard de St-Damase,
Mme Céline Gignac de St-Eustache,
M. Jean-M. Poiré et Mme Pierrette Roy

de Neuville,
Mme Françoise Bertrand
de Saint-Augustin,
Mme Manon Fournier et

M. Gaétan Dulude de Verchères,
Mme Liliane Chainey de Lemoyne,
M. Harold Germain de Neuville,
M. Daniel Jourdain
de St-Charles-sur-Richelieu.

Soyez les bienvenus parmi nous.

--oo00oo--

UN MOT AUX BIBLIOTHÈQUES

ET AUX MUSÉES

Ne vous étonnez pas de voir cette livraison de La LUCARNE vous parvenir en deux exemplaires seulement (au lieu des 5 ou 10 exemplaires habituels).

Le numéro est consacré essentiellement à la prochaine Assemblée générale -- et à ce titre il concerne surtout les membres de l'Association.

D'autre part, nous sommes obligés d'adopter au moins temporairement cette mesure d'économie, vu l'augmentation des frais de poste. Pour un budget aussi modeste que le nôtre, l'importance de ces frais représente une charge très lourde à porter.

Nous invitons donc tout organisme qui souhaite recevoir régulièrement LA LUCARNE, de bien vouloir s'y abonner en remplissant le coupon au dos du présent numéro.

--oo00oo--

RAPPEL:

Si vous n'avez pas acquitté votre cotisation pour 1985, un point rouge figure sur l'étiquette d'envoi de cette Lucarne, à côté de votre nom.

--oo00oo--

MA PAROLE ! le courrier des lecteurs:

C'est avec plaisir que j'ai lu et relu la dernière édition de la "LUCAR-NE". Voilà pourquoi je vous envoie ma cotisation pour obtenir ma carte de membre et ainsi vous encourager à continuer. Etant propriétaire d'une vieille maison à la campagne, tout ce qui concerne la rénovation m'intéresse. Mais je dois vous avouer qu'à certains moments je trouve cela très décourageant. De savoir que l'on n'est pas seul dans une même situation peut nous encourager à ne pas lâcher. Enfin s'il était possible de publier quelques articles relatant les aventures et mésaventures de différentes personnes; je pense que cela pourrait être motivant.

M.D., Saint-Etienne-de-Beauharnois

ndlr: Merci de cette bonne suggestion. Nous allons tenter de la suivre dans de prochaines Lucarnes.



Je suis en train d'acheter une vieille maison de pierre que mon père a acquise avec la ferme en 1940. Elle a été modifiée dans son profil par l'agrandissement des lucarnes pour en faire un étage. En dépit de cela, la maison conserve un bon nombre de ses caractéristiques d'origine que je veux mettre en valeur. Ces travaux devront se faire par étapes pour diverses raisons. J'aimerais consulter des gens qui ont eu à faire face à des situations semblables pour m'éviter des erreurs coûteuses et faire les meilleurs choix.

C.B., Beauport

ndlr: l'APMAQ a un réseau grandissant de personnes ressources -- mais, faute de moyens, nous nous heurtons à des difficultés pratiques. L'Assemblée générale pourra peut-être nous aider à trouver des solutions.

Notre rénovation va très bien, nous sommes à la recherche d'un bain en fonte sur pattes. Si notre association a des adresses dans ce secteur, nous pourrions nous déplacer pour trouver ce que nous cherchons.

J'ai trouvé un concours qui pourrait être intéressant pour l'association, c'était publié dans un Journal français "Jeunesse-Patrimoine" concours de dessin pour les 9 à 16 ans. Thème "Choisir un édifice que l'on aimerait voir vivre encore dans cent ans." Cela peut-être une maison, une usine, une gare, un hôtel, une église, un cinéma, une ferme etc.... Il faut rechercher son histoire et son usage à l'origine et aujourd'hui. Il faut alors envoyer: #1 une note écrite expliquant pourquoi l'édifice choisi devrait être préservé. #2 un dessin, dont l'exécution est au choix de l'artiste.

Selon mon avis, ce serait une excellente façon d'enseigner aux jeunes l'importance d'aimer et de conserver notre patrimoine au lieu de le démolir.

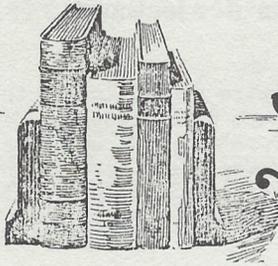
D.G., & L.C., Gatineau

ndlr: Aidez-nous à réaliser cette bonne idée! Venez en parler à l'Assemblée. Et nous plaçons, en votre nom, une petite annonce à la page 9.

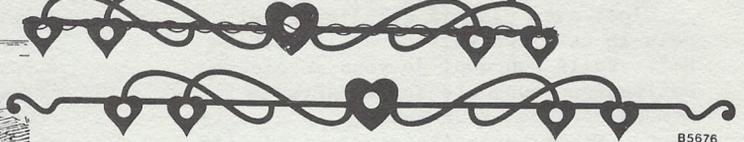


Au moment de cacheter ma lettre, je me suis rappelé du courrier du lecteur dans le volume V numéro 1, où l'on parle du changement de nom : APMAQ pour AMAQ et je me demandais si cela se ferait; je trouve que ceci se trouve dans une bonne ligne de pensée...(amis, propriétaires, chercheurs, amants et amoureux...)

N.C., Drummondville



Votre Bibliothèque



B5676

Patrimoine architectural et traditionnel des Bois-Francs: un répertoire de 2000 des maisons les plus intéressantes de la région.

Voici deux volumes passionnants, fruits d'un long et patient travail d'équipe animé par les gens de la région eux-mêmes. Un véritable exemple à suivre dans d'autres régions.

Abondamment illustré, chaque volume se vend \$25. On peut se le procurer au Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, Arthabaska QC G6P 6P3, tél (819) 357-8655;

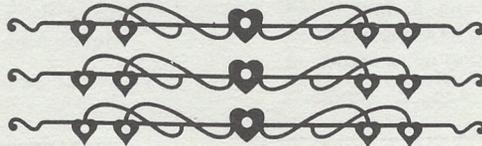
ou bien chez M. Conrad Cliche, membre de notre Conseil, au 44, rue Garneau, Arthabaska G6P 6K5, tél. 819 357-2196.

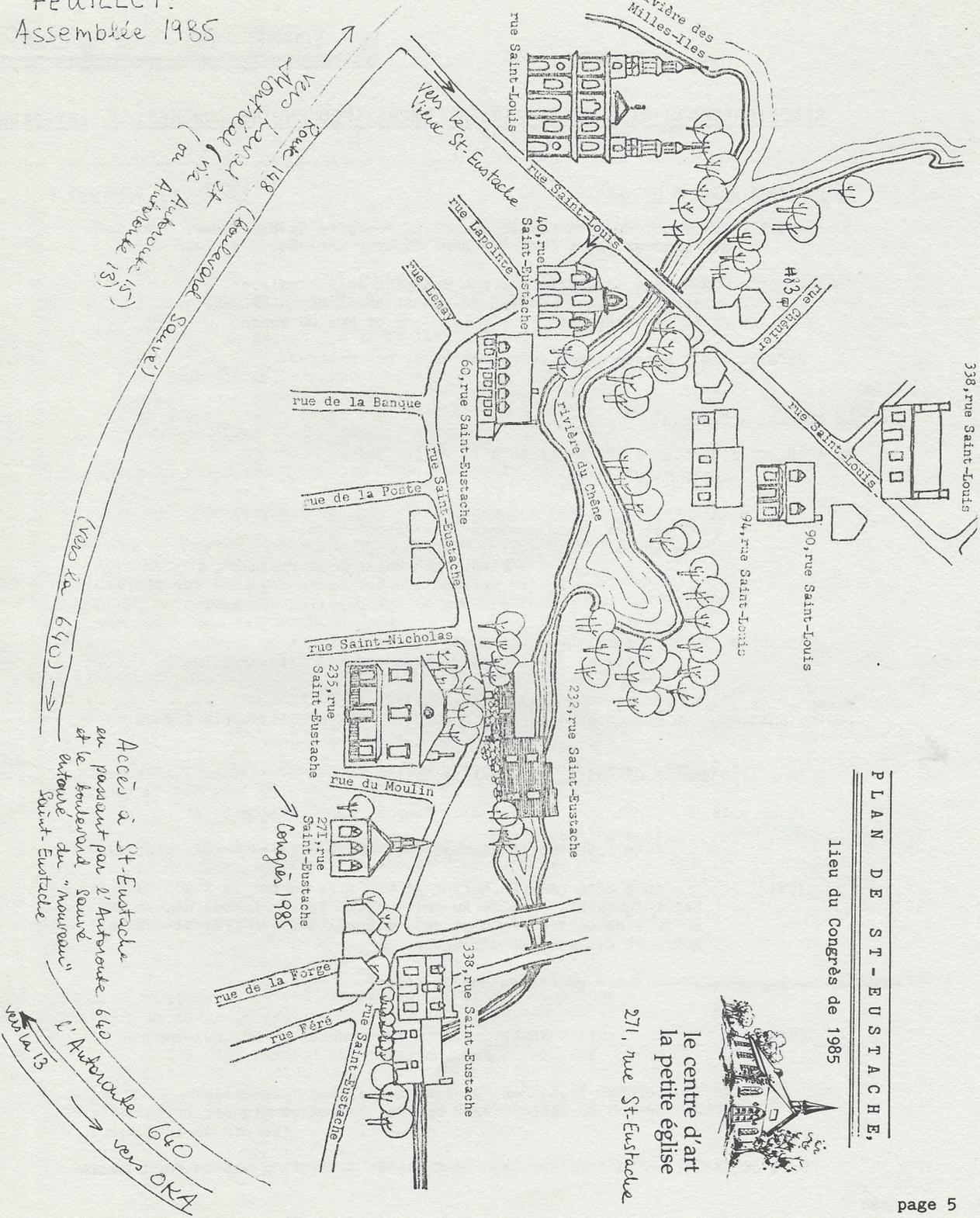


Entretien et Restauration, plaquette de 66 pages publiée par le Conseil des Monuments et Sites du Québec, c.p. 72, succ. Haute-Ville, Québec QC G1R 4P8

Voici un recueil bien utile des "fiches techniques" publiées par le CMSQ à partir de 1980. On y parle des métiers et matériaux traditionnels: les revêtements et enduits, la taille de la pierre, le vitrage des fenêtres. La description des techniques de consolidation (injection du coulis de ciment, rejointement des murs de maçonnerie), les techniques d'entretien et de restauration (isolation, décapage, réparation du plâtre et des cheminées extérieures, couvertures de tôle -- parmi d'autres) aideront certes plus d'un propriétaire aux prises avec des problèmes réfractaires de conservation.

La plaquette coûte \$5 pour les membres du CMSQ, \$7.95 pour les non-membres.





PLAN DE ST-EUSTACHE,

Lieu du Congrès de 1985



le centre d'art
la petite église
271, rue St-Eustache

338, rue Saint-Louis

90, rue Saint-Louis

94, rue Saint-Louis

232, rue Saint-Eustache

338, rue Saint-Eustache

235, rue Saint-Eustache

271, rue Saint-Eustache
Congrès 1985

Vers Montreuil (ou Autoroute 13)
Route 148 (Kendalwood Square)

Accès à St-Eustache en passant par l'Autoroute 640 et le boulevard sous-entendu "nouveau" Saint-Eustache

Vers la 13
l'Autoroute 640 vers Oka

RENSEIGNEMENTS ET LIEU DE RASSEMBLEMENT POUR NOTRE CONGRÈS: LE CENTRE D'A

le vendredi soir, 4 octobre:

18.30-19.30: Inscriptions. Le Comité d'accueil souhaite la bienvenue aux membres au fur et à mesure de leur arrivée.

19h30: Conférence illustrée sur une des plus belles maisons anciennes de Saint-Joseph-du-Lac et sur l'histoire de sa renaissance: M et Mme Du Repos.

Café et jus. Entrée libre pour membres et non-membres.

le samedi, 5 octobre:

9h à 9.30: : dernières INSCRIPTIONS à la Petite Église.
Café et croissants.

9.45 - 12.30 Visite des maisons anciennes de la région (activité réservée aux seuls membres de l'Association)
Choix entre 2 tournées:
1. à pied, "Les Maisons du Village";
2. en voiture (co-voiturage organisé sur place);
3 maisons exceptionnelles des environs.

12.30 à 14h : Repas libre: une liste des restaurants de Saint-Eustache sera fournie aux membres à l'inscription.

à partir de 13.30: rendez-vous à la Petite Église, collection des photos anciennes du photographe Germain Beauchamp. Expo Ebénisterie Québec.

14h: 1'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à la Petite Église.

15.30 - 16.30: Conférence de M. Lester Toupin, sur la sécurité et le chauffage au bois.
(une introduction au colloque du 20 octobre - voir page 11)

17h: Au Moulin Légaré: Buffet et vin offerts par la Ville de Saint-Eustache. Remise du prix annuel Robert-Lionel Séguin et du prix de mérite régional de l'Association, en présence du Maire et des invités d'honneur.

Visite guidée du Moulin Légaré.

20 h: SOIRÉE TRADITIONNELLE, offerte aux membres et aux non-membres.
à la Salle des Chevaliers de Colomb.

Animation, Groupe Tradi-Son: violoneux, calleux, danses des diverses régions du Québec, sets carrés, rondes et giges.
(Permis de la S.A.Q.)

Prix du billet \$5 (à l'inscription au Congrès) -- \$7 (à l'entrée de la salle).

RT LA PETITE ÉGLISE, 271, RUE SAINT-EUSTACHE
(VOIR LA CARTE À LA PAGE 5)

le dimanche 6 octobre:

Pour ceux qui veulent aller à la messe, celle-ci est célébrée à 9 heures dans la belle église historique de St-Eustache.

10 h à 15 h 30: TOURNÉE DE LA SEIGNEURIE (en autocar).

Rendez-vous à la Petite Église dès 9 h 45.

La Tournée de la Seigneurie sera guidée et commentée par M. Gilles Boileau, conférencier, historien et géographe réputé. Un merveilleux coup d'oeil sur la région, de St-Eustache à St-Placide, en passant par St-Joseph, Oka, St-Benoît et Ste-Scholastique.

N.B.: Comme il n'y a que 42 places dans l'autocar, les réservations doivent se faire d'avance ou à l'inscription, au tout début du Congrès. Prix du billet: \$4 par personne.

-- Pendant la tournée: Pause et repas du midi à "Pommamour" d'Oka (Menus \$2.25 à \$10.95; on peut apporter son pique-nique).

La tournée se terminera par une visite commentée de l'église historique de Saint-Eustache et un récit de la bataille de 1837.

16 h: fin du congrès. "La criée" d'adieu sur la place de l'Église.

I N S C R I P T I O N :

La pré-inscription facilite la tâche du Comité d'accueil, qui souhaite également la rendre avantageuse pour les membres.

Si le Secrétariat reçoit votre inscription à l'avance, au plus tard le 1er octobre, les frais ne s'élèveront qu'à \$10 par personne, ou \$15 par couple.

Sur place: l'inscription sera de \$15 par personne et de \$20 par couple.

- - - -

RAPPEL: Le droit de vote à l'Assemblée générale, ainsi que l'inscription aux activités du programme de l'Assemblée, sont réservés aux membres en règle.

Prière de vérifier, sur l'étiquette portant votre nom à l'endos de LA LUCARNE s'il s'y trouve un point rouge. Celui-ci signifie que le Secrétariat n'a pas encore reçu votre cotisation pour 1985, qui est l'année courante.

Adhésion des nouveaux membres et cotisations pour 1986: svp voir les pages 11 et 12.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS:

CHANGEMENT DU NOM DE L'ASSOCIATION

Plusieurs membres ont manifesté leur appui à l'idée, déjà discutée dans LA LUCARNE, de modifier le nom de l'Association.

De plus en plus, nous nous rendons compte que notre sigle, "APMAQ", est difficile à prononcer et à retenir.

Le mot "propriétaires" dans le nom semble mettre l'accent sur les intérêts pécuniaires des membres, alors que l'Association se dévoue et s'intéresse aux échanges, à l'entr'aide, à la conservation de notre patrimoine commun sans arrière-pensée égoïste.

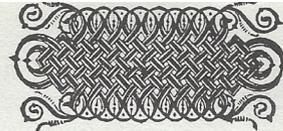
Il ne s'agit nullement de changer la nature ni la composition de l'Association (qui, par ses Statuts, est déjà ouverte à ceux qui aiment les vieilles maisons sans nécessairement en posséder une). Un nom plus court, plus simple, refléterait sans doute mieux nos buts et nos activités.

Voici pourquoi le Conseil d'administration, à sa dernière réunion, a étudié la question et a décidé de soumettre à l'Assemblée générale une proposition de modification des Statuts. Une telle proposition doit être adoptée par une majorité des deux-tiers des membres en règle présents. Vous en êtes saisis dès maintenant.

Deux noms ont été évoqués:
La Société des Amis des Maisons anciennes du Québec (la SAMAQ);
ou bien, tout simplement:
l'Association des Amis des Maisons anciennes du Québec (AMAQ). Il n'y a cependant pas eu unanimité au sein du Conseil, dont un membre souhaitait qu'on garde le nom actuel.

La proposition sera, comme il se doit, débattue à l'Assemblée, où il reviendra aux membres de faire le choix le plus judicieux.

-ooOoo-



Si l'on procède à une modification de nos Statuts, ce qui exigera l'approbation du Ministère des Institutions financières, l'Assemblée sera également saisie de deux modifications de forme, plutôt que de fond:

ARTICLE 3: MEMBRES. Après les mots "Est membre de l'Association toute personne..." -- ajouter les mots: "physique ou morale" et continuer, comme actuellement "qui en appuie les objectifs" etc.

ARTICLE 7: LE CONSEIL D'ADMINISTRATION alinéa b). Supprimer les mots "se concentrant de préférence dans une seule région, notamment celle dans laquelle se tiendra l'Assemblée de l'année suivante".

Des exemplaires du texte de nos Statuts seront disponibles à l'inscription à l'Assemblée générale. On peut également en faire la demande par écrit, au Secrétariat, 83, rue Chénier, St-Eustache J7R 1W9 (svp. envoyer une enveloppe timbrée, adressée en votre nom).



P. DU BERGER

Le Carrefour des petites annonces



Les petites annonces sont gratuites pour les membres individuels de l'Association. Tarifs modiques pour les entreprises. Pour parution dans le numéro de décembre, date-limite: le 15 novembre.



BAIGNOIRE EN FONTE!

Nous acheterions une baignoire en fonte sur pattes.

D. Grenier et L. Charette
R.R.1, Chemin des Terres
Gatineau, J8T 1N8

À l'automne 1985

à la télévision

Un cours sur notre patrimoine donné par

LUC NOPPEN

MIEUX COMPRENDRE L'ARCHITECTURE...

Le cours propose aux étudiants de *faire* l'histoire de l'architecture au lieu de la *subir*. Dans cette optique, chacun est appelé à choisir une partie de son environnement architectural (v.g. un édifice, un ensemble architectural, un quartier), à l'observer, à l'analyser et à en proposer une interprétation. C'est autour de ces pages de notre histoire de l'architecture, produites par chaque étudiant, que s'articule l'ensemble du cours.

RENSEIGNEMENTS

Enseignement télévisé
Bureau 342
Pavillon Félix-Antoine-Savard
Université Laval
Québec
G1K 7P4
Tél.: 656-7883



TOUCHEZ DU BOIS!!!

Pour vos projets de rénovation, de restauration et d'aménagement résidentiel consulter une équipe d'ébénistes professionnels spécialisée dans la conception et la réalisation de meubles et boiseries exclusifs et sur mesure.

ÉBÉNISTERIE

QUÉBEC INC.

28 St-Joseph
C.P. 636

Mercier, P.Q. J0L 1K0
(514) 691-7968

À St-Vallier de Bellechasse

À VENDRE:

Maison ancestrale, toute en bois, pièces sur pièces, terrain 30,000 pieds carrés. Vue partielle sur le fleuve, laiterie-cabanon, 8 pièces, 2 salles de bains, plusieurs meubles inclus.

Patricia Turmaine (418) 659-6250
Le Permanent (418) 658-7000

MAISON HISTORIQUE



376 BOUL. ST-JOSEPH, HULL, QUÉBEC

Le régime fiscal et les taxes foncières -- on l'a souvent entendu -- ne favorisent guère la conservation et la restauration du patrimoine domiciliaire du Québec.

Un de nos membres en fournit un exemple frappant. Il vient de consacrer plus de 2 ans de travail personnel acharné à une très belle, très fidèle restauration d'une maison d'artisan, en pierre, datant d'avant 1830, sur la rue principale de son village.

En plus de son temps, de ses connaissances, de l'habileté de ses mains et de la sueur de son front, il a dépensé quelques milliers de sa propre poche pour les matériaux -- si bien que la vieille maison, négligée et inhabitée en 1984, est devenue un joyau, un ornement pour tout le voisinage -- qui, sachez le bien, est un arrondissement historique.

Les passants s'arrêtent pour admirer la belle maison dans ses anciens atours retrouvés. La municipalité a toutes les raisons d'en être fière.

Or, loin d'encourager pareille initiative, voici que les autorités municipales assomment un coup douloureux à la jeune famille: ses impôts viennent de passer de \$471.34 à ... \$1217.88, l'évaluation ayant été augmentée de \$71000 à \$185000.

La cause ira, bien sûr en appel devant les instances prévues. Nous en saurons peut-être plus long lors de l'Assemblée générale.

Mais n'y voyez-vous pas un triste exemple d'insensibilité municipale -- alors que c'est précisément aux municipalités que revient actuellement une lourde responsabilité pour la sauvegarde de notre patrimoine?

Ceux des membres de l'APMAQ qui auraient connaissance de cas analogues voudront peut-être en apporter les données à l'Assemblée générale pour éclairer la discussion et nous permettre de recommander des mesures correctrices.

DU CMSQ (CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES

DU QUÉBEC)

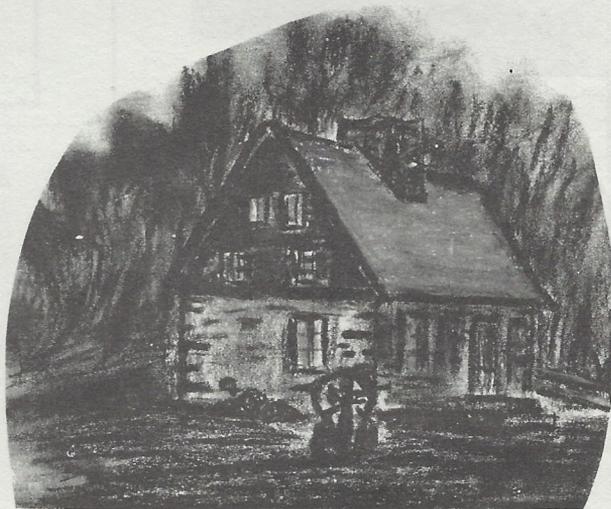
Le CMSQ est en quelque sorte le "grand frère" de l'APMAQ, tant par sa plus longue existence que par les spécialistes qu'il regroupe: architectes, urbanistes, archéologues, muséologues, historiens et professeurs de diverses disciplines.

Le CMSQ va célébrer son dixième anniversaire peu de temps après notre Assemblée générale, soit pendant la semaine du 15 au 20 octobre 1985.

Comprenant expositions, tables rondes et divers ateliers, le colloque du 10e anniversaire se tiendra au Pavillon Koninck de l'Université Laval à Ste-Foy.

Les frais d'inscription seront de \$20 pour les membres du CMSQ, \$30 pour les non-membres et \$15 pour les étudiants.

On peut obtenir le programme du colloque et des renseignements sur les détails en téléphonant au CMSQ: (418) 694-0812.



La Piroche, Saint-Joachim, Qué.



RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS

Il est temps de renouveler vos cotisations pour 1986.

Si vous le faites promptement, vous aiderez votre Secrétariat en lui épargnant du temps (et des frais!).

Nous vous invitons à acquitter votre cotisation pour 1986 tout en vous inscrivant à l'assemblée générale soit sur place, soit en envoyant votre inscription d'avance (voir page 7).

--ooOoo--

AUGMENTATION DES COTISATIONS?

Le Conseil d'administration, après étude de la situation financière de l'Association lors de sa réunion du 27 août, pense qu'il faudra -- hélas! -- augmenter la cotisation annuelle.

Le montant actuel ne suffit pas à couvrir les besoins d'une association comme la nôtre.

Les membres ne payent que \$15 par famille (\$25 pour les corporations).

Qu'apporte cette cotisation? Les habitués de nos rencontres, colloques et visites de maisons anciennes savent combien sont intéressants et utiles les échanges directs entre membres. On y trouve des solutions concrètes aux problèmes pratiques de nos vieilles maisons, on y augmente ses connaissances, on apprend à faire meilleur usage des ressources disponibles.

En plus des 4 parutions par an de LA LUCARNE, de publications telles que le Répertoire des Artisans, pourrions-nous à l'avenir envisager des escomptes chez des fournisseurs? Un accès plus facile aux conseils des experts?

Quelles lignes directrices souhaitez-vous donner à votre association? Et quel est le prix que vous êtes prêts à y mettre?

Voici une première question que vous pose votre conseil d'administration.

--ooOoo--

Les nouveaux membres peuvent s'inscrire à l'Assemblée et y participer à toutes les activités, pourvu qu'ils acquittent la cotisation de \$15 par famille pour 1985-86. (\$25 pour les corporations).

Peut être membre toute personne (ou organisme) qui s'intéresse aux maisons anciennes. La grande majorité des membres de l'Association sont eux-mêmes propriétaires d'une maison qui y a vu vivre plus d'une génération.

PROCHAIN COLLOQUE DE L'APMAQ

Sur la Sécurité et le Chauffage au Bois

à Calixa Lavallée, le dimanche
20 octobre 1985

Grâce aux soins de M.Lester TOUPIN, chef d'une entreprise de ramonage de pointe, les membres de l'Association sont invités à participer à un colloque d'une journée à Calixa Lavallée. L'hiver approche: le sujet est d'une ... brûlante actualité.

La matinée sera consacrée aux échanges avec M. Toupin et avec les autres membres. Ce sera un approfondissement de l'aperçu donné lors de l'Assemblée générale du samedi 5 octobre.

M. Toupin illustrera ses propos par des cas concrets. Le cours sera accompagné de diapositives et sera suivi d'une période de questions et réponses. En particulier, M. Toupin se servira d'exemples pratiques tirés de certaines des maisons que l'on visitera pendant l'après-midi. Le repas du midi est inclus dans les frais d'inscription.

Maximum de 30 inscriptions, à l'avance, au Secrétariat. \$15 par personne, \$25 par couple. (Vous recevrez également une liste des activités intéressantes et des maisons remarquables de la région, pour que vous puissiez en profiter éventuellement le samedi, c.à.d. la veille du colloque).

--ooOoo--

RENCONTRE À QUÉBEC, au début de novembre

M. Robert Bergeron, membre du Conseil, tente d'organiser pour les membres de l'APMAQ une visite des meubles anciens et des oeuvres d'art dans la Réserve du Ministère des Affaires culturelles. La visite se tiendra en soirée ou bien un samedi matin; maximum 20 personnes.

Les membres de l'Association en recevront les détails sous peu.

--oo000oo--





le calendrier

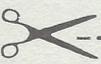
des invitations et des rencontres de l'APMAQ

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1985

Les membres sont priés de prendre part à l'Assemblée générale qui se tiendra le samedi, 5 octobre 1985, à 14 heures à Saint-Eustache, au Centre d'art "La petite Eglise", (271 rue St-Eustache).

Les membres y recevront les rapports du Conseil sortant, examineront les finances de l'association, procéderont à l'élection du nouveau conseil d'administration, et lui donneront des directives pour son prochain mandat.

Par la même occasion, un programme varié et intéressant sera offert aux membres du vendredi soir au dimanche après midi. Détails aux pages 5 à 8.



Je souhaite encourager l'Association: -- en y adhérant:
soit en renouvelant ma cotisation pour 1986:
-- en envoyant un don au montant de :

La cotisation annuelle est de \$15 par famille. Elle est de \$25 pour les corporations. Nouveaux membres: Où/par qui avez-vous appris l'existence de l'Association?
.....

Je vous envoie également une enveloppe timbrée, adressée en mon/notre nom, dans laquelle l'APMAQ pourra m'envoyer le reçu et ma/notre carte de membre. [svp écrire nom et adresse LISIBLEMENT!]

Détails supplémentaires (facultatif): ma maison date de (année).

Elle est en: bois pierre brique . Autres caractéristiques:

J'expédie le tout au Secrétariat de l'APMAQ: 83, rue Chénier, Saint-Eustache QC, J7R 1W9.